



Le conseil de citoyenneté, une pratique hebdomadaire à l'Institut de la Sainte-Famille d'Helmet, à Schaerbeek, où jeunes et adultes se parlent d'égal à égal. Un outil intéressant pour lutter contre la violence et le décrochage scolaire.

Contre la

► A la Sainte-Famille à Schaerbeek, un conseil de citoyenneté composé d'élèves et de profs fait appliquer une "loi" construite avec toute l'école.

► Objectifs : diminuer la violence et améliorer les résultats scolaires.

Schaerbeek, un mardi de printemps. Il est près de quatre heures et les élèves quittent l'institut de la Sainte-Famille d'Helmet, une école secondaire en D+ (discrimination positive), scolarisant un public socio-économiquement plutôt défavorisé, surtout d'origine marocaine, turque, centrafricaine et européenne. Une poignée de jeunes, un par année, s'attarderont cependant une bonne heure encore dans les murs de l'école. Car aujourd'hui, comme toutes les semaines, c'est conseil de citoyenneté, ou "concit", comme on dit ici. Soit un lieu de concertation entre représentants des profs et des élèves, visant notamment à accueillir les nouveaux élèves, à encourager des initiatives positives dans l'école, et à régler les situations problématiques.

C'est que la Ste-Famille, comme d'autres écoles, est confrontée à une certaine forme de violence. "Ce n'est pas une école de caïds", signale Yannick Ziegler, prof de français et co-animateur du "concit". "Il ne s'agit pas d'une grosse violence", renchérit Bruno Derbaix, prof de religion, sociologue et cheville ouvrière du "concit" depuis sa création en 2008. Mais plutôt d'une violence insidieuse. Passage à tabac, racket, "jeux" violents ou incivilités (dégradations, vols...). Face à ces comportements, l'école se sentait assez dépourvue. La lumière viendra d'une conférence de Jean-Luc Tilmant, enseignant et psychopédagogue, ardent défenseur d'une école démocratique. Suivant son exemple, la Ste-Famille se met en tête de faire de son école une école citoyenne. Les bénéfiques recherches : diminuer la violence et les actes de destruction et augmenter le plaisir d'être ensemble et les résultats scolaires.

La première étape consistera à élaborer, avec tous les élèves, la loi de l'école. Des mini-forums sont organisés dans les classes, pour proposer des règles de vivre-ensemble. Une synthèse en est faite par les délégués d'année et les adultes de l'école, qui sera ensuite coulée dans un texte. Non pas une loi complexe et absconse comme savent en produire les parlements, mais rédigée dans un langage jeune, et affichée dans toute l'école : "Chez nous : insultes, moqueries, rumeurs, doubles-faces (hypocrites, NdLR) Stop ! On assume, on se parle bien !" Ou encore : "Racket, jeux violents, menaces... J'ai mal. Touche pas à mon corps ni à mon esprit. Vols, déchets, dégradations... Oublie ça et respecte le matériel des autres comme le tien !"

Une fois la loi rédigée et communiquée, reste à la faire appliquer. C'est là qu'intervient le conseil de citoyenneté, qui propose des punitions et des réparations et s'assure de leur application rapide. Le "concit", c'est donc des jeunes – notamment – qui s'adressent à d'autres jeunes, convoqués devant eux pour des comportements répréhensibles. "Vachement percutant", constate Bruno Derbaix. "Si je dis quelque chose, témoigne Yannick Ziegler, ça ne marche pas. Si un élève délivre le même message, avec d'autres mots, un autre vécu, les oreilles s'ouvrent mieux." D'autant que les délégués eux-mêmes peuvent avoir un passé difficile. Sarah, déléguée de 5^{es} : "J'ai la même expérience que celui à qui je parle." On parle alors comme un grand frère ou une grande sœur.

Le "concit" encourage également les actions citoyennes.

CHRISTOPHE BORTELS